

**BUREAU FEDERAL DU JEUDI 17 JANVIER 2008
AU SIEGE DE LA FFR**

Présents : MM. Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean Claude BAQUE, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jean DUNYACH, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Christian DULLIN, Mme Wanda NOURY, Guy MOLVEAU, Daniel FALQUE, Jo MASO, Michel PALMIE, Bernard GODET, Jean Louis BARTHES, Jean Claude SKRELA.

Absent excusés: MM. Claude DOURTHE, Serge BLANCO.

Le Président LAPASSET ouvre la séance à 8h30. L'ordre du jour est immédiatement abordé.

I- COUPE DU MONDE 2007

Les dernières estimations faites par le GIP laissent apparaître un résultat financier largement positif compte tenu des optimisations des ventes de billetterie (+ 93 % de moyenne) et de l'absence de contentieux à la clôture des activités du GIP qui a permis d'obtenir un résultat sensiblement plus favorable que celui attendu.

Deux correctifs doivent être apportés :

1/ La FFR s'est engagée à verser 12 millions d'Euros à la LNR afin de compenser la mise à disposition des joueurs internationaux dans le cadre de la préparation et de la durée de la Coupe du Monde.

2/ La FFR devra acquitter l'impôt sur les bénéfices à hauteur de 30% si le bénéfice n'est pas investi dans un plan de développement concerté et ce, dans les 2 ans qui viennent. Ce plan de développement reste à établir, sachant qu'il devra garantir les affectations de cette somme sur plusieurs années. Ce dispositif dont Pierre CAMOU aura la charge, doit être mis en place pour l'Assemblée Générale du mois de juillet à Vannes. Des engagements seront pris sur 3 projets précis :

- **L'emploi** : La FFR devra s'engager à pérenniser un nombre significatif d'emploi STAPS compte tenu de 2 éléments importants, le désengagement progressif de l'Etat sur ce point, et le fait que les cadres techniques qui partiront à la retraite ne sont pas remplacés. Un plan de recrutement basé sur 40 emplois, induit un coût d'environ 1 million d'Euros pour la FFR.
- **Les investissements** : un schéma directeur est à construire pour tenir compte des besoins et surtout des priorités axées sur le développement de vos activités sur l'ensemble du territoire et dans la diversité des pratiques : il faudra envisager la construction de vestiaires, de tribunes, de salles d'accueil, de terrains synthétiques. Egalement, il faudra étudier l'achat de sièges sociaux pour les Comités Territoriaux, le transfert du siège de la FFR dans des bâtiments plus spacieux.

- Les grands projets : ils sont à définir, mais on peut déjà en évoquer. Une réflexion sur les compétitions amateurs, une extension géographique du professionnalisme, l'étude de passerelles nouvelles entre la LNR et la FFR, la mise en chantier d'un nouveau plan de formation, l'accession des joueurs vers le haut niveau et la mise en place d'une politique fédérale destinée à valoriser et à promouvoir le Rugby à 7. Dans le cadre des projets d'accompagnement et d'animation identifiés pendant la Coupe du Monde, la FFR a déjà investi une somme de 6,6 millions d'Euros.

Ce dispositif doit permettre à la FFR de apparaître comme l'acteur principal de la réussite de la Coupe du Monde.

- L'analyse des résultats économiques de la Coupe du Monde élaborée par la DIGES doit se faire avec la participation effective de la FFR même s'il faut y participer financièrement les contacts seront pris avec la direction des sports

Enfin on constate que les fédérations sportives évoluent aujourd'hui dans un environnement difficile face aux enjeux de la labellisation. Une certaine défiance semble s'élever contre leurs capacités d'évolution et l'on constate l'arrivée de structures privées qui à l'évidence pourront les concurrencer.

Il faut être très vigilant, car les enjeux futurs risquent d'être porteurs de mauvaises surprises.

II- RAPPORTS DE LA COUR DES COMPTES

Ce rapport, est globalement positif. Des recommandations ont été faites au niveau de la restructuration des services de la fédération et des comités territoriaux en tenant compte administrativement du management et financièrement de la consolidation des résultats.

A cet égard, il faudra s'organiser sur des bases plus professionnelles afin notamment de défendre nos intérêts. Dans ce cadre, Etienne THOBOIS, Directeur Général de la Coupe du Monde, sera chargé de faire une étude afin de proposer différentes pistes nouvelles d'organisation.

La FFR doit faire parvenir ses observations sur ce rapport avant la fin janvier 2008.

III- AFFAIRES GENERALES

1- Paris sportifs : Les paris sportifs s'ouvrent sur le sport. Il faut rester attentif à cette évolution. Guy PIERA suit le dossier avec la Fédération de Football et celle de Tennis. Olivier KERAUDREN est le dirigeant référent des paris au sein du CNOSF.

2- Martinique : Le Bureau Fédéral autorise le Comité de la Martinique à engager ses moins de 19 ans dans une compétition à XV des moins de 19 ans à condition toutefois d'avoir obtenu l'avis de la commission médicale.

3- Japon : Le Bureau Fédéral décide de ne pas donner de suite favorable à la demande du Secrétariat aux sports qui souhaitait que l'Equipe de France joue un match au Japon après

sa tournée en Australie. Cette décision est prise compte tenu des impératifs du calendrier sur cette période.

4- Enora : C'est le système de suivi médical du joueur. La mise en place expérimentale sera faite au CNR par les médecins des équipes de France.

5- Afrique du Sud : L'Equipe d'Afrique du Sud des Moins de 20 ans jouera un match en France le 15 ou le 16 Avril 2008 à Bondoufle ou à Epernay. Il est rappelé que comme durant la Tournée « Aller » en février, elle rencontrera notre équipe des Moins de 19 ans. Les matchs se disputeront avec les règles des U19, cela en accord avec notre assureur.

6- Rugby à 7 : La FFR se doit de porter un effort tout particulier sur cette forme de jeu afin de construire une équipe de France digne de ce nom.

7- Equipe de France : Excellent début de la nouvelle équipe d'entraîneurs, Marc LIEVREMONT, Emile NTAMACK et Didier RETIERE, organisée et méthodique. D'autres personnes comme par exemple Victor BOFFELLI pourront leur apporter ponctuellement un éclairage sur le comportement des équipes étrangères (Nouvelle Zélande et Afrique du Sud) celui-ci ayant eu l'occasion de les côtoyer pendant la Coupe du Monde.

8- Réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur :

- Bureau Fédéral, vendredi 1^{er} février 2008 à 15h00 (FFR)
- Comité Directeur, vendredi 8 février 2008 à 14h30 (FFR)
- Présidents de Comité, vendredi 22 février 2008 à 15h00 (FFR)
- Comité Directeur, samedi 8 Mars 2008 à 9h00 (FFR)
- Bureau Fédéral, jeudi 13 Mars 2008 à 15h00 (FFR)

9- Obligations Fédérales : Ci-joint Note de Présentation.

IV- AFFAIRES FINANCIERES

1. Aides F.F.R. exceptionnelles

- Challenges
 - Challenge des Trois Tours (Fonctionnement) 5000 €
- Comités départementaux
 - Comité départemental de la Sarthe (Rugby à 7) 2500 €
- Comités territoriaux
 - Bretagne : (Aide particulière au secteur Grand Ouest) 2000 €
 - Bretagne : Congrès F.F.R. 18 000 €
 - Midi Pyrénées : Congrès des Arbitres 18 000 €
 - Armagnac-Bigorre : Action « maillot Coupe du Monde » 3000 €
 - Armagnac-Bigorre : Festival du Rugby (complément) 10 000 €
 - Côte Basque-Landes : Festival du Rugby (complément) 10 000 €
 - Lyonnais : Ecole d'arbitrage régionale 5000 €
 - Auvergne : (Pôle espoir féminin) 15 000 €
- Divers
 - Amicale Cadres Techniques 12 500 €

- Lycée de Saintes (Echange Bahia Blanca)	2500 €
- Association Rugby Partage	1500 €
- AVQS (Prestations Promotion Coupe du Monde)	22 933, 43€
➤ Clubs	
- Veore XV	1500 €
- Tournus	1500 €
- Laloubère	1500 €
- Briançon	1500 €
- Douanes	1500 €
- Aire sur Adour	1500 €
- PUC	1500 €
- Magnoac	1500 €
- Menton	1000 €
➤ Ecoles de rugby	
- Ecoles de rugby labellisées Poursuite action 2006 – 2007	1000 €
➤ Aide en matériel	
- A.S.B. Riquet	1500 €
➤ Aide commerciale	
- MAVIKCOM	2000 €

2. Guide fiscal et social

La F.F.R a pris l'initiative d'éditer un guide fiscal destiné à répondre aux questions que se posent les dirigeants et permettre ainsi à ces derniers de mieux assurer leurs responsabilités associatives. Ce guide fiscal sera offert pour cette première édition aux Comités territoriaux, aux Comités départementaux et aux clubs.

V- Questions diverses

Une réunion des personnels des Comités Territoriaux sera organisée sur le thème de la convention collective.

Le groupe ACCOR a décidé de ne pas renouveler son contrat de partenariat avec la FFR. Le Bureau Fédéral décide que la FFR n'utilisera plus, sauf exception, les hôtels de ce groupe.

Un contrat de partenariat a été signé avec la Société Renault.

Le contrat Nike sera reconduit dans quelques jours.

La séance est levée à 12h15
